

Conseil municipal du 27 mars 2015

COMPTE RENDU

Vote des Comptes Administratifs et Comptes de Gestion

Le Maire ouvre la séance et laisse la présidence à la doyenne d'âge Madame Arlette Olivier, pour présenter les comptes administratifs et de gestion des trois budgets : BP, ZA, Lgts Soc. Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité :

- **Budget Principal**

fonctionnement		investissement	
Dépenses =	590 504.91	Dépenses =	387 866.02
Recettes =	743 170.41	Recettes =	415 724.70
Soit un excédent de 152 665.50		Soit un excédent de 27 858.68	
Report 2013	+ 376 714.15	Report 2013	- 120 879.35
Affectation en investis	245 848.35	Exercice 2014	+ 27 858.68
Exercice 2014	+ 152 665.50		
Résultat 2014	+ 283 531.30	Résultat 2014	- 93 020.67
Soit un résultat de clôture de + 190 510.63			

- **Budget Annexe : Logements Sociaux-vote du compte administratif et de gestion**

Fonctionnement		investissement	
Dépenses =	8 275.11	Dépenses =	10 340.77
Recettes =	19 811.62	Recettes =	27 769.30
Soit un excédent de 11 536.51		Soit un excédent de 17 428.53	
Report 2013	+ 45 356.01	Report 2013	- 27 186.59
Affectation en investis	27 186.59	Exercice 2014	+ 17 428.53
Exercice 2014	+ 11 536.51		
Soit exercice 2014	+ 29 705.93	Soit exercice 2014	- 9 758.06
Soit un résultat de clôture de + 19 947.87			

▪ Budget Annexe : Zone Artisanale –vote du compte administratif et de gestion

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses =	9 796.93	Dépenses =	34 744.83
Recettes =	3 918.00	Recettes =	3 972.66
Soit un déficit de =	5 878.93	Soit un déficit de =	30 772.17
Report 2013	+ 3 765.52	Report 2013	+ 34 932.32
Affectation en investis	0	Exercice 2014	- 30 772.17
Exercice 2014	- 5 878.93	Résultat 2014	+ 4 160.15
Résultat 2014	- 2 113.41		
Soit un résultat de clôture de + 2 046.74			

Le Maire remercie Madame Arlette OLIVIER et reprend la présidence.

Affectations des résultats

- BUDGET PRINCIPAL

Un excédent de fonctionnement global de : **283 531.30 €**

Solde d'exécution d'investissement	
- Excédent ou déficit d'investissement de clôture A	- 93 020.67 €
<i>(=excédent ou déficit d'investissement de l'exercice + Excédent ou déficit d'investissement reporté)</i>	
- Restes à Réaliser Investissement - Recettes	21 281.00 €
- Dépenses C	10 743.00 €
- Besoin de financement	82 482.67 €
Ou excédent de financement A+B-C	
Le solde d'exécution, complété des restes à réaliser en recettes et en dépenses, fait ressortir :	
- un besoin de financement, si les dépenses sont supérieures aux recettes ;	
- un excédent de financement si les recettes sont supérieures aux dépenses.	

AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

☞ En priorité

- à la couverture du besoin de financement **C/1068** **82 482.67 €**
- ☞ Pour le solde soit **201 048.63 €**
- à l'excédent de fonctionnement reporté C/002

BUDGET ANNEXE -LOGEMENTS SOCIAUX

Un excédent de fonctionnement global de :

29 705.93 €

Solde d'exécution d'investissement		
- Excédent ou déficit d'investissement de clôture A		-9 758.06 €
<i>(=excédent ou déficit d'investissement de l'exercice + Excédent ou déficit d'investissement reporté)</i>		
- Restes à Réaliser Investissement - Recettes	B	0 €
- Dépenses	C	0 €
- Besoin de financement		
Ou excédent de financement	A+B-C	19 947.87 €
Le solde d'exécution, complété des restes à réaliser en recettes et en dépenses, fait ressortir :		
- un besoin de financement, si les dépenses sont supérieures aux recettes ;		
- un excédent de financement si les recettes sont supérieures aux dépenses.		

AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

☞ En priorité

- A la couverture du besoin de financement **C/1068**

9 758.06 €

☞ Pour le solde soit

19 947.87 €

- A l'excédent de fonctionnement reporté C/002

• BUDGET ANNEXE-ZONE ARTISANALE

Un déficit de fonctionnement global de :

- 2 113.41 €

Solde d'exécution d'investissement		
- Excédent ou déficit d'investissement de clôture A		+ 4 160.15 €
<i>(=excédent ou déficit d'investissement de l'exercice + Excédent ou déficit d'investissement reporté)</i>		
- Restes à Réaliser Investissement - Recettes	B	0 €
- Dépenses	C	0 €
- Besoin de financement		
Ou excédent de financement	A+B-C	2 046.74 €
Le solde d'exécution, complété des restes à réaliser en recettes et en dépenses, fait ressortir :		
- un besoin de financement, si les dépenses sont supérieures aux recettes ;		
- un excédent de financement si les recettes sont supérieures aux dépenses.		

DEFICIT DE FONCTIONNEMENT soit

2113.41 €

A reporter ligne 02

Travaux d'investissement pour 2015

- Accessibilité Eglise et Foyer kohli
- Travaux de de mise aux normes et d'isolation Bureaux de la CCCV
- Construction d'un préau
- Réalisation d'un multisports
- Achat de matériels (Tables panneaux etc...)
- Démarrage des travaux de Transfert cantine
- mise en place de ralentisseurs

Le Maire propose au Conseil d'inscrire au BP 2015 ces travaux d'investissement sachant qu'ils seront listés dans le temps en fonction des finances.

Le conseil après en avoir délibéré valide ces travaux à inscrire au BP si leur financement est possible.

Indemnités receveur municipal

Indemnités de conseil et de budget pour l'année 2014 alloués à Madame Christine CATEL, trésorière municipale (409.09 €).

Le Maire demande au Conseil de décider du taux à appliquer.

Le conseil après en avoir délibéré décide d'appliquer un taux de 30%

Achat tracteur « Renault 85 ch » 4 roues motrices cabine, bâti de chargeur, Rachat du Renault 1000 € prix HT 12000 € déduit la reprise

Suite à la décision de remplacer le tracteur, le Maire présente au Conseil une proposition des Etablissements Anselin d'achat d'un tracteur Renault 85 cv année 95 au prix de 13.000 € moins 1.000 € de reprise sinon solliciter une subvention auprès du Département si la décision est prise de ne pas acheter celui-ci.

Le conseil après en avoir délibéré décide :

-de ne pas donner suite à la proposition faite par les Ets Anselin, d'un tracteur Renault de 85 cv,

-de faire une demande de subvention auprès du département

Amortissement travaux d'électrification

25^{ème} tranche- effacement - rue de la voie verte

Amortissement au compte 28041482 **1 987.96 €**

Le Maire propose au conseil d'amortir ces sommes sur une année.

Le conseil après en avoir délibéré, décide d'amortir ces travaux sur une année.

Personnel :

☞ renouvellement contrat d'avenir C. SIMON

☞ Convention cadre d'adhésion aux missions optionnelles du Centre de Gestion (notamment la médecine du travail)

Le conseil après en avoir délibéré, décide :

- de renouveler le contrat d'avenir de M SIMON du 09/04/2015 au 08/04/2016

- d'adhérer à la convention cadre proposée par le centre de gestion, pour des missions optionnelles notamment à la médecine du travail.

Location garage rue cauchoise

Une demande a été déposée par Monsieur Pierre JOUEN, maçon retraité, pour la location d'un garage afin d'y entreposer son matériel de maçonnerie.

Le Maire propose au Conseil une location annuelle de 100 € si la décision est prise de le louer.

Le Conseil donne son accord.

SCR (EDF) Participation aux charges

Suite à l'installation de la **Société Collevillaise de Recyclage (SCR)**, le raccordement électrique n'étant pas réalisé, l'entreprise a été autorisée à se brancher provisoirement sur le compteur de la commune, sous réserve de prendre en charge les frais y afférents.

Le dernier règlement en date du 02/11/2010 s'élevait à 1 716.21 €, reste à régulariser les années 2011 à 2014 soit **4 218.30 €** :

☞ 2011	741.99 €
☞ 2012	867.77 €
☞ 2013	1 096.86 €
☞ 2014	1 511.68 €

Le Maire demande au Conseil l'autorisation d'encaisser cette participation.

Le conseil donne son accord.

Accessibilité église

Le Maire informe le Conseil de refaire le pourtour du Monument aux Morts qui va être à un niveau inférieur par rapport à l'allée d'accessibilité à l'église. Il présente un devis de «ART ET CONSTRUCTION» pour une remise en état du monument s'élevant à 3.182,50 € et demande à celui-ci de décider.

Le conseil donne son accord.

Désignation Entreprise pour entretien espaces verts

Le Maire présente au Conseil deux devis

Entr. AVEL GILLES

Par tonte HT à la gare 125,10 €, à la salle polyvalente 156,20 €

Entre. Lefrant

Par tonte HT à la gare 126,56 € à la salle polyvalente 157,81 € L'entreprise Thieulent des loges également contactée donnera une réponse semaine prochaine.

Le Conseil charge le Maire et les adjoints de décider après réception de tous les devis.

Réseau des communes (convention site internet)

Le Maire demande au Conseil le renouvellement du contrat du Site de la Commune, pour une durée de 3Ans.

Le Conseil donne son accord.

Questions diverses

☞ Illumination de l'église (périodicité)

Le conseil décide d'un éclairage hebdomadaire le week-end et pour les manifestations officielles importantes.

☞ Adhésion fondation du patrimoine 50 € l'an

Le conseil donne son accord.

☞ Accord financement multisports/bureau CCCV

Le conseil prend acte

☞ Renouvellement convention abri bus avec le département

Le Conseil donne son accord.

Le Maire demande au conseil de mettre une question à l'ordre du jour.

Accord du Conseil.

☞ déplacement de l'abri bus du carrefour des feux tricolores vers le carrefour de la mairie

Le Conseil donne son accord et décide d'attendre l'aménagement devant la Mairie pour le transfert.

Information : Le Maire informe le Conseil

-de la réception d'une lettre de Monsieur Pascal Hébert mettant fin à son contrat le 30 avril pour un emploi de 35 H/S chez un autre employeur.

-d'un acte de vandalisme à la salle polyvalente qui a eu pour conséquence de détériorer Le bruleur de la chaudière, coût 954,32 € TTC.

Le Conseil prend acte.

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à : 22 h 38.